



Opération de restauration de l'Alagnon Site de Stalapos

Alagnon river - Stalapos weir

Dernière mise à jour le 31/05/2010



Source SIGAL

Nous vous remercions vivement de bien vouloir nous faire part de toute information complémentaire ou de toute remarque relative au contenu de cette fiche ou à ces éventuels manques.

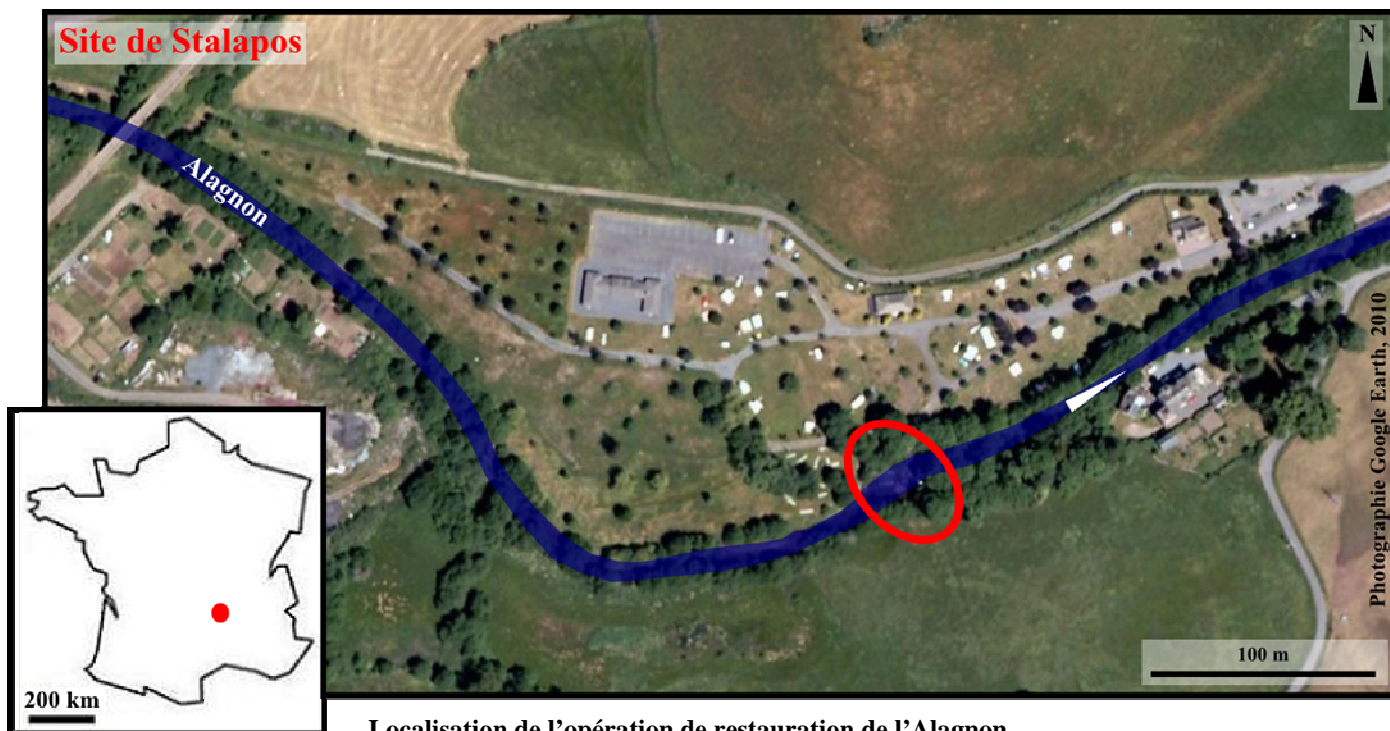
Contact : Bertrand MORANDI

Plateforme ISIG - UMR 5600 EVS ENS-LYON

15 Parvis R. Descartes BP 7000

69342 LYON cedex 07

Mail : bertrand.morandi@free.fr



Localisation de l'opération de restauration de l'Alagnon.

Identification de l'action

Nom de l'opération : opération de restauration de l'Alagnon.

Nom des sites : site de Stalapos.

Type d'opération : effacement d'ouvrage transversal, plantation rivulaire, protection/stabilisation de berge.

Début du projet : 2001 (année des premiers contacts avec les partenaires concernés).

Date de l'action : printemps 2008 - printemps 2009.

Période d'évaluation : 2007 - ...

Localisation

Région : Auvergne.

Département : Cantal (15).

Commune(s) : Murat et Albepierre-Bredons.

Pays : France.

Caractéristiques du cours d'eau

Cours d'eau : Alagnon

Bassin hydrographique : Loire-Bretagne

Référence Cours d'Eau : FRK25-030-

Code hydroécocorégion : HER1-3 / HER2-91

Linéaire restauré : intervention ponctuelle.

Surface restaurée : intervention ponctuelle.

Linéaire total du cours d'eau : 85,7 km

Surface du bassin-versant : 310 km².

Largeur du cours d'eau : 10 m.

Pente du cours d'eau : 2,9748 ‰

Débit moyen interannuel : 6,380 m³/s (station de Joursac).

Conception et réalisation du projet

Pressions et enjeux : la continuité écologique et morphologique de l'Alagnon est interrompue par de nombreux seuils, dont celui de Stalapos, celui concerné par l'action de restauration. D'une hauteur de 3 m, il permettait d'alimenter un ancien moulin. Bien que situé dans un espace essentiellement agricole, il y a plusieurs enjeux. A l'amont comme à l'aval du site, différents ouvrages d'arts sont présents sur le cours d'eau (notamment un pont SNCF) et ne doivent pas être impactés par les travaux. Au droit du site se trouve également un terrain de camping posant la question de la sécurité des biens et des personnes face au risque inondation.



Le seuil de Stalapos avant arasement.
(Source SIGAL)

Dégradations : plusieurs dysfonctionnements sont identifiés. Le premier, mis en avant pour la mise en œuvre de l'opération de restauration, est l'infranchissabilité par la faune piscicole. La passe à poisson existante sur l'ouvrage n'est pas fonctionnelle. Ensuite le transport sédimentaire est interrompu. Enfin, à l'aval immédiat du seuil, il y a des problèmes d'érosion de berge constatés.

Contexte réglementaire : l'action a été réalisée dans le cadre du Contrat Restauration Entretien signé en 2001. Elle est également située dans le périmètre du site Natura 2000 "Lacs et rivières à loutres".

Maîtrise d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de Gestion de l'ALagnon (SIGAL)

Objectifs globaux : l'objectif était la restauration de la continuité piscicole.

Objectifs opérationnels : l'objectif du projet est d'arasement le seuil. Parallèlement il s'agit de protéger localement les berges. Un espace de mobilité latérale doit également être défini pour permettre un ajustement morphologique du cours d'eau.

Démarche réglementaire : dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Partenaires techniques : entreprise Construction Murataise - Murat Béton et Bois & Paysage et l'ONEMA.

Partenaires scientifiques :

Partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil général du Cantal, le Conseil Régional d'Auvergne, la FDPPMA 15.

Autres partenaires :

Maîtrise d'œuvre : Syndicat Intercommunal de Gestion de l'ALagnon (SIGAL)

Mesures de restauration : les travaux ont consisté en l'arasement du seuil. Ce sont 1 200 m³ de sédiments qui ont été extraits soit 1/5 du volume présent dans l'ancienne retenue. La dynamique latérale n'a pas été contrôlée afin de laisser le cours d'eau retrouver un équilibre par lui-même. Les berges ont toutefois été stabilisées sur la partie aval afin d'empêcher les processus d'érosion au droit des enjeux (voiries, camping, etc.). Les berges ont été talutées, ensemencées, et des barrières ont été installées. Enfin les travaux se sont achevés à l'automne par des plantations d'arbustes et d'arbres.

Structures de mesures évaluatives

Objectifs de l'évaluation : les objectifs sont pluriels. Il s'agit d'abord de surveiller l'évolution physique dans la zone de travaux, d'identifier d'éventuels problèmes d'engorgements aval et de déterminer le retour à l'équilibre du cours d'eau. D'un point de vue biologique il s'agit de suivre l'évolution de la qualité.

Maîtrise d'ouvrage de l'évaluation : SIGAL

Mesures avant restauration : les mesures avant travaux réalisées en 2007 ont porté sur le compartiment piscicole uniquement. Elles ont consisté en un comptage des frayères (nombre et surface).



Travaux d'arasement du seuil de Stalapos en juin 2008.
(Source SIGAL)

Mesures après restauration : les mesures après restauration portent sur le compartiment piscicole mais aussi sur le compartiment hydromorphologie. Le premier est étudié de la même manière que lors des mesures avant travaux, par un inventaire des frayères (nombre et surface) en 2008 et en 2009. Ces mesures doivent se poursuivre annuellement sur une durée encore indéterminée. Le compartiment morphologique est abordé à travers la mesure de deux paramètres. Il s'agit tout d'abord de la topographie, avec la réalisation de 10 profils en travers en amont, en aval et au droit du site. Les 5 profils en travers situés au droit du site sont également utilisés pour réaliser un profil en long. Le second paramètre est la granulométrie évaluée à partir d'une grille appliquée sur des photographies des matériaux et permettant d'évaluer la D50. Ces mesures hydromorphologiques sont réalisées après chaque événement hydrologique en 2008, 2009 et devraient continuer jusqu'au constat d'un retour à un équilibre morphologique.

Mesures sur site(s) témoin(s) :

Retours d'expérience

Valorisation(s) de l'opération : l'opération a reçu le Trophée de l'Eau de l'Agence Loire-Bretagne. Un dossier de presse a été réalisé. Plusieurs interventions ont eu lieu dans des journées et des séminaires d'échanges.

Document(s) technique(s) produit(s) :

Coûts et financements

Coût des travaux : 178 691 euros

Coût détaillé par site :

Coût du suivi :

Financeurs de l'opération : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (40%), le Conseil Général du Cantal (25%), la Région Auvergne (15%), la FDPPMA 15 (10%) et le SIGAL (10%).

Financeurs de l'évaluation : SIGAL.



Le site de Stalapos après arasement du seuil.
(Source SIGAL)

Contacts

PONSONNAILLE, Guillaume
SIGAL
Chargé de projet
alagnon@wanadoo.fr

Références documentaires

- CIDEE Ingénieurs Conseils, 2006. Convention. Etude avant travaux d'arasement du seuil de Stalapos et élaboration du dossier Loi sur l'Eau. SIGAL, 16 p.
- CIDEE Ingénieurs Conseils, 2007. Arasement du seuil de Stalapos sur les communes de Murat et d'Albepierre-Bredons. Dossier de demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau. SIGAL, 81 p.
- CIDEE Ingénieurs Conseils, 2008. Protocole de suivi de l'évolution des fonds - 30/07/2008. D-0004 Protocole suivi. SIGAL, 21 p.
- CIDEE Ingénieurs Conseils, 2006. Arasement du seuil de Stalapos sur les communes de Murat et d'Albepierre-Bredons. Projet. SIGAL, 39 p.
- Ponsonnaille G., 2009. Reconstituer la continuité écologique. De l'élaboration ... au travaux. SIGAL. Support de présentation orale, Journée Nationale d'Echanges Techniques "Agir ensemble pour les rivières et les zones humides : témoignages d'acteurs", Paris, 17 novembre 2009, 45 p.
- SIGAL, Non daté. Arasement du seuil de Stalapos. Dossier de presse. 10 p.
- SIGAL, 2009. Arasement du seuil de Stalapos. Support de présentation orale, Réception officielle, Lundi 27 juillet à Murat, 35 p.
- SIGAL, Non daté. Enjeux migrateurs et têtes de bassin. L'exemple de l'Alagnon. Support de présentation orale, 68 p.
- SIGAL, Non daté. Arasement du seuil de Stalapos. Dossier d'enquête publique pour la Déclaration d'Intérêt Général et demande d'Autorisation d'exécution des travaux. 51 p.
- SIGAL, 2009. Arasement du seuil de Stalapos. Suivi post-travaux. Comité de pilotage du 21.07.2009. 37 p.

Références sitographiques

Agence de l'Eau Loire-Bretagne, <http://www.eau-loire-bretagne.fr/>